

**ARRÊTÉ PORTANT ORGANISATION DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTES ET  
REPRÉSENTANTS DES USAGÈRES ET USAGERS AU CONSEIL DU DÉPARTEMENT DU  
MASTER DE MATHÉMATIQUES**

**SCRUTIN DU JEUDI 6 NOVEMBRE 2025**

**LA DOYENNE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES ET INGÉNIERIE**

- Vu les statuts de Sorbonne Université ;
- Vu les statuts de la faculté des Sciences et Ingénierie ;
- Vu les statuts du Département du Master de Mathématiques ;
- Vu l'arrêté portant délégation de signature en date du 19 mai 2025 de la présidente de Sorbonne Université à l'attention de Mme Frédérique PERONNET en sa qualité de doyenne de la faculté des Sciences et Ingénierie, et notamment son article 1<sup>er</sup>,

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

Les élections des représentantes et représentants des usagères et usagers au conseil du Département du Master de Mathématiques auront lieu aux date, heures et lieu suivant :

**Jeudi 6 novembre 2025**

**de 9h30 à 16 heures**

**Tour 14-15 Salle 211**

**Article 2 :**

La répartition des sièges à pourvoir est la suivante :

- Collège des usagères et usagers : 2 sièges

**Article 3 :**

Les listes électorales seront consultables à partir du lundi 6 octobre 2025, Tour 14-15, Bureau 209.  
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au jeudi 23 octobre 2025 à 16h00.

**Article 4 :**

Le dépouillement du scrutin et la proclamation des résultats auront lieu respectivement le jeudi 6 novembre 2025 et le vendredi 7 novembre 2025.

**Article 5 :**

Le présent arrêté sera diffusé au sein du Département du Master de Mathématiques.  
La directrice générale de la faculté des Sciences et Ingénierie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 septembre 2025

Pour la présidente et par délégation,

Frédérique PERONNET

